Zeitschrift: Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 10 (1950-1952)

Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

613.62

La silicose des mineurs valaisans

PAR

Jean-Louis NICOD

(Présenté à la séance du 2 novembre 1949)

Dans notre pays, comme d'ailleurs dans tout le monde civilisé et mécanisé, la silicose, la maladie des mineurs, est à l'ordre du jour. Elle pose aux médecins, aux organes de protection sociale, aux ingénieurs et aux employeurs en général des problèmes d'une très haute importance et pour lesquels on est encore loin d'avoir trouvé toutes les solutions désirées et souhaitables. Les soucis qu'elle cause à ceux qu'elle préoccupe, ne sont sans doute pas tous de même nature, mais en définitive employeurs, ouvriers et médecins ont intérêt à la combattre par des moyens conjugués qui nécessitent la bonne entente entre tous et l'exacte connaissance de ce qu'elle est. A quoi sert-il aux médecins de proposer des améliorations que l'ingénieur ne pourra pas réaliser? A quoi bon exiger des entreprises des mesures coûteuses de prévention si elles ne s'avèrent pas d'emblée efficaces! C'est en cela d'ailleurs que réside ce certain malaise qui, chez nous comme ailleurs, pèse sur les relations entre la médecine et la technique et donne aux progrès un rythme par trop lent.

Dans notre pays la Caisse nationale essaie d'harmoniser les besoins de l'industrie aux exigences de la santé des individus. Mais, si elle peut compter à son actif de belles réussites dans divers domaines, on doit reconnaître qu'en matière de silicose elle n'a pas encore créé le meilleur accord souhaitable. Une des raisons — et ce n'est pas la seule — en est peut-être que médecins et ingénieurs ne se connaissent pas assez et ne collaborent pas franchement et simplement. Sur ce point nous aurions beaucoup à apprendre de nos voisins, grands pays miniers. Pour ne citer que la France, soulignons que depuis la nationalisation des mines, les relations entre directeur technique et médecin du travail sont devenues plus intimes, souvent